

Première tranche Travaux
d'amélioration et d'extension du
réseau d'alimentation en eau potable
Lot: Canalisation, robinetterie,
fontainerie

Le Conseil municipal, lors de sa délibération du 19 novembre 1960 décidant la mise en concurrence d'une somme de 230 000 NF des travaux d'extension et d'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune et comportant, notamment, l'adjudication ouverte des travaux faisant l'objet du lot: Canalisation, robinetterie, fontainerie.
Vu le procès-verbal constatant les résultats instructifs de cette adjudication ouverte à laquelle il a été procédé le 24 février 1961.

Vu la nécessité d'alimenter d'urgence le lotissement "Les Deuxans" en voie de construction et dont un certain nombre d'immeubles non pourvus d'eau potable sont déjà occupés.
Vu le rapport du 24 Mars 1961 de M. Dufour, Secrétaire du B.E. G.E.C.E., 87 Avenue Anatole France à Nancy Directeur des travaux, sur les résultats d'une consultation d'entreprises à laquelle il a été procédé pour l'exécution des travaux compris au lot précité.

Vu la lettre de M. l'Ingénieur en Chef du Génie rural du 21 Mars 1961 sur cette consultation.
Après avoir pris connaissance des documents qui lui ont été soumis, avoir entendu M. le Maire dans ses explications et en avoir délibéré, décide:
a) de confier l'exécution des travaux faisant l'objet du lot: Canalisation, robinetterie, fontainerie de la première tranche des travaux d'amélioration et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune à M. - Etablissements Pétavit de Lyon - pour la somme de 163 414,02 NF.

b) d'autoriser M. le Maire à passer, au nom et pour le compte de la Commune, le marché à intervenir avec ladite entreprise pour la régularisation de l'opération et à writer ce marché de sa signature -